La nappe phréatique sans défense : La faute à un avocat trop glouton

Dossier de

de /> la rédaction de H2o May 2021

Alors que l'avocat se révÃ"le être un délicieux désastre écologique comme en témoigne le Mexique ou le Chili, entre autres pays, le Maroc ambitionne contre tout bon sens d'en produire à foison. Aujourd'hui, prÃ"s de 40 000 tonnes d'avocats sont produites chaque année sur le territoire national. En 2020-2021, la région de Rabat-Salé-Kénitra table si une production prévisionnelle de 60 000 tonnes. À l'avenir, ce volume paraîtra dérisoire surtout depuis que le Royaume a accordé au plus grand producteur et exportateur d'agrumes et de légumes d'IsraëI, le droit d'en planter sur ses terres. En effet, la société Mehadrin, en association avec une firme marocaine, investira 80 millions de dirhams (8,9 millions de dollars) au cours des trois premiÃ"res années dans ce projet. "Le Maroc est un pays avec de bonnes conditions de croissance et avec des coûts bien inférieurs à ceux d'IsraëI", a déclaré Shaul Shelach, le PDG de Mehadrin qui cultive 000 hectares d'exploitations agricoles pour un chiffre d'affaires annuel de 300 millions de dollars. Si le Royaume y trouve son compte d'un point de vue économique, il risque d'en payer le prix fort écologiquement parlant. C'est là tout le paradoxe de l'avocat : s'il présente d'innombrables bienfaits nutritionnels et cosmétiques, il est aussi l'un des pires aliments en termes d'impact écologique. Alors qu'il faut 200 litres d'eau pour produire un kilogramme de tomate, il faut entre 1 000 et 2 000 litres d'eau pour produire un kilogramme d'avocat. Sur une planÃ"te où les ressources en eau seraient inépuisables, il n'y aurait rien à redire. Par contre, sur une terre considérée parmi les plus menacées par le stress hydrique, faire de la culture de l'avocat une priorité est clairement contreproductif à moyen et long termes.

Chady Chaabi, LibÃ@ration (Casablanca) - AllAfrica Â